

Groupe de Travail 3 « Transports »

Recommandations pour une mobilité porteuse d'avenir en Grande Région

Le thème Transports demeure un sujet de préoccupation constante pour le Comité Economique et Social de la Grande Région.

Que ce soit du point de vue de l'employé comme de l'employeur, la question de la mobilité concerne tout un chacun. Avec une augmentation constante de la mobilité des personnes et des biens, l'accessibilité de la Grande Région par voie routière, ferroviaire, fluviale et aérienne est particulièrement décisive pour la croissance et l'emploi dans la région. Par ailleurs, la rapidité, le confort et la fréquence du trafic régional et interrégional ont un impact sur l'image que les clients, les partenaires commerciaux et les touristes se font d'une région. Mais il est également essentiel de ne pas négliger les effets négatifs de ce besoin croissant de mobilité sur notre environnement au quotidien.

Il est donc urgent d'agir dans tous les domaines ayant trait à la mobilité. Sous la présidence wallonne, le Groupe de Travail *Transports* du Comité Economique et Social a, dans le cadre de 5 séances de travail, étudié avec une attention soutenue la question d'une mobilité durable pour la Grande Région.

Outre un échange régulier de bonnes pratiques visant à les copier dans l'ensemble des régions partenaires, le Groupe de Travail *Transports* s'est consacré à l'élaboration de recommandations concrètes pour une mobilité porteuse d'avenir en Grande Région. Il a été ici communément admis que les projets de mobilité de la Grande Région devraient avoir pour objectif le transfert de mobilité, en particulier pour le transport de personnes, vers les transports publics et autres formes alternatives de mobilité.

Parallèlement, le Groupe de Travail *Transports* a jugé qu'il fallait accorder une importance particulière à la mobilité multimodale et par conséquent, promouvoir la combinaison des moyens de transport publics avec d'autres possibilités de mobilité et tendre vers l'optimisation d'un système global. Les solutions numériques favorisent cette mise en réseau nécessaire des modes de transport. Par ailleurs, les principaux centres de développement de la Grande Région devraient être encore mieux reliés les uns aux autres par des modes de transport écologiques.

D'une manière générale, il faudra réaliser un renforcement de la mise en réseau des modes de transport en Grande Région par une consolidation et un élargissement nécessaires de la coopération transfrontalière. Au total, quatre blocs thématiques qui se recoupent sans cesse et se chevauchent, ont été identifiés et examinés plus en détail :



A. Chevauchement des blocs thématiques Offres et Communication/Information/Marketing.

1) Mise en place d'un Observatoire transfrontalier pour les informations globales liées à la mobilité

Le Groupe de Travail propose de mettre en place un portail de mobilité transfrontalier contenant toutes les informations importantes sur les comportements en matière de mobilité dans la Grande Région et d'en déduire les mesures à prendre en faveur d'une mobilité durable. De plus, une fusion des « couches d'information géographique concernant la mobilité » dans les SIG (systèmes d'information géographique) des régions partenaires devrait être mise en place grâce aux synergies entre les services du cadastre. Ces projets de travail pourraient éventuellement faire l'objet d'une demande de subvention Interreg. En tant que plateforme de la Grande Région, le géoportail existant <http://gis-gr.eu/> pourrait être étoffé des fonctionnalités supplémentaires requises afin d'être utilisé pour mener à bien cet objectif.

2) Etude statistique et analyse d'impact des flux transfrontaliers

Les flux transfrontaliers par direction et par mode de transport devraient faire l'objet de relevés statistiques réguliers et être utilisés afin d'évaluer régulièrement l'offre de transport transfrontalier par le rail et par le bus. En outre, les produits existants et futurs dans le domaine des transports en commun, les moyens de distribution ainsi que les structures d'interopérabilité devraient être identifiés et évalués. L'objectif doit consister à réaliser une planification transfrontalière des transports et des transports publics de proximité qui soit commune et ciblée.

3) Plateforme Open Data de la Grande Région

Le Groupe de Travail préconise la mise en place d'une plateforme « Open Data » uniformisée (portail Internet) regroupant toutes les données publiques relatives à la mobilité en Grande Région afin de les rendre accessibles. Tout le monde pourra ainsi librement utiliser, modifier et partager ces données. Cela augmentera les chances de transactions sur le marché, de nouveaux emplois en lien avec les produits et services Open Data, ainsi que d'économies de coûts et de gains d'efficacité. Concernant le thème de la mobilité, il est prédit, entre autres, que la mise à disposition et l'utilisation ciblée de données sur la mobilité peuvent éviter un grand nombre de kilomètres d'embouteillages, optimiser l'utilisation des transports en commun et équilibrer les flux frontaliers.

4) Renforcement du management de la mobilité dans l'entreprise et rattachement des zones d'activités commerciales et industrielles

Le management de la mobilité dans l'entreprise étant pratiqué dans toutes les composantes de la Grande Région, il faudrait analyser comment tirer parti des synergies potentielles entre les structures publiques. Il faudrait se fixer pour objectif des coopérations transfrontalières pour le management de la mobilité en entreprise dans les espaces transfrontaliers. Des échanges réguliers entre les différents acteurs sur les initiatives et exemples de bonnes pratiques existant dans la Grande Région contribueraient à dynamiser cette thématique ; ils pourraient avoir lieu sous la forme de groupes de travail, d'ateliers, de congrès et d'un portail Internet adapté. Le Groupe de Travail propose de créer une Task Force « Management de la mobilité dans l'entreprise » mettant l'accent sur le travailleur frontalier dans le cadre du projet Mobiregio.

B. Chevauchement des blocs thématiques Produits tarifaires et Offres

1) Coopération transfrontalière dans le domaine des produits tarifaires

La Grande Région devrait examiner dans quelle mesure un produit tarifaire transfrontalier commun serait utile pour la Grande Région. En l'occurrence, il conviendrait de veiller à une simplification des

moyens de distribution, de clearing et de contrôle. Une autre idée est celle d'un prolongement de la validité des billets de bus et de train jusqu'à la première station après la frontière. En outre, le Groupe de Travail propose d'appliquer le principe d'harmonisation des titres de transport transfrontaliers valables pour tous les modes de transport. Ainsi, le détenteur d'un billet aller-retour pour le voyage en bus de Luxembourg à Trèves par ex. pourrait aussi effectuer le retour par le train. Il a également été proposé que tous les acteurs envisagent une solution harmonisée pour l'utilisation d'un titre de transport professionnel dans les transports en commun transfrontaliers.

C. Chevauchement des blocs thématiques Infrastructures et Offres

1) Priorisation des projets d'infrastructures ferroviaires, routières et navigables.

Le Groupe de Travail du CESGR considère qu'il existe dans la Grande Région un grand nombre de projets d'infrastructures qui sont d'une importance capitale tant pour l'économie que pour les travailleurs frontaliers. Il est cependant impératif d'établir des priorités et c'est la raison pour laquelle le Groupe de Travail est notamment attaché à la mise en œuvre prioritaire des projets en matière d'infrastructure suivants :

Rail :

- Projet ferroviaire « Eurocaprail » sur l'axe ferroviaire Bruxelles – Luxembourg – Strasbourg ; Amélioration de la liaison Luxembourg-Bruxelles.
- Ligne à grande vitesse LGV Est européenne, POS branche nord : Aménagement de la liaison à grande vitesse Baudrecourt-Mannheim via Kaiserslautern et Sarrebruck pour un meilleur raccordement de la Grande Région à l'axe Rhin-Rhône et à Paris.

Route :

- Projet autoroute A31 : Amélioration de cet axe surchargé entre Luxembourg et Nancy.
- Projet autoroutier de réalisation du tronçon manquant sur l'A1 : Réalisation du tronçon manquant entre les échangeurs de Kelberg et Blankenheim pour relier la Grande Région à l'Ouest et au Nord de l'Allemagne.

Fluvial :

- Aménagement rapide des écluses de la Moselle pour les doter de deux sas chacune.

2) Renforcement de la culture du vélo en Grande Région

Le Groupe de Travail préconise un renforcement de la culture du vélo dans la Grande Région. Parallèlement à l'utilisation du vélo dans un contexte touristique, son utilisation dans le cadre de la vie quotidienne notamment doit être rendue plus attrayante grâce à la création de pistes cyclables dûment signalées. A cet effet, il convient également de créer des pistes cyclables rapides entre les principaux centres de développement (trafic professionnel et de loisirs). La mise en place de pédélec

et de vélos à assistance électrique devrait également être envisagée comme une opportunité de toucher de nouveaux groupes d'utilisateurs pour la pratique du vélo comme moyen de transport éco-responsable.

Autres approches possibles dans le domaine de la mobilité active :

- Réseau transfrontalier de stations de location de vélos (pour un aller unique).
- Analyse de mesures dites « soft » (indemnisation kilométrique en cas d'utilisation intensive du vélo pour les trajets professionnels par exemple).
- Sentiment de sécurité pour la mobilité active (infrastructures réservées aux vélos et aux piétons ; sensibilisation).
- Création d'une offre d'autobus transfrontaliers accessibles aux cyclistes.
- Une autre pièce manquante du puzzle est la coordination transfrontalière de la signalisation des pistes cyclables.

3) Evolution de la répartition modale en faveur des modes de transport écologiques

La gestion du stationnement est l'un des moyens les plus efficaces pour réduire le volume du trafic et par conséquent, la pollution et les nuisances sonores. Il convient bien entendu de veiller à ce que cette gestion du stationnement permette de trouver un équilibre économiquement viable entre l'accessibilité et l'attractivité des centres-villes. D'une manière générale, il faudrait définir des critères transfrontaliers pour l'élaboration d'une véritable stratégie de gestion de stationnement commune.

Il faudrait dorénavant promouvoir de nouvelles activités économiques et de nouveaux lotissements résidentiels uniquement dans des lieux déjà bien desservis par les transports en commun. Pour les sites ne bénéficiant d'aucune liaison de transport, il faudrait dès le début prévoir au moins la possibilité d'une liaison adéquate par les transports en commun et aussi concrétiser ultérieurement cette possibilité. Les zones commerciales et industrielles déjà existantes devraient être encore mieux desservies par le réseau des transports en commun.

Le Groupe de Travail préconise des échanges transfrontaliers réguliers sur les bonnes pratiques en matière de réduction des émissions polluantes dues à la circulation routière. En l'occurrence, une meilleure prise en compte des aspects environnementaux (pollution atmosphérique et sonore) est indispensable dans les centres urbains.

Une indemnisation kilométrique (mesures d'incitation, c'est à dire des incitations financières directes) pourrait également s'avérer intéressante en cas d'utilisation des transports en commun ou de toutes formes de mobilité actives (utilisation du vélo ; marche). Il est à noter au passage que l'activité physique régulière, en utilisant par ex. des formes de mobilité actives, réduit le risque de mortalité globale, le risque d'hypertension et de diabète de type 2 ainsi que les risques de stress, d'anxiété et de dépression. La proportion de personnes souffrant d'obésité est plus faible dans les régions où les formes de mobilité actives occupent une part importante que dans les régions où le taux d'utilisation de la voiture est élevé.

Il faudrait aussi exploiter au mieux les potentiels de développement de l'électromobilité et saisir les opportunités de conduite autonome.

D. Chevauchement des blocs thématiques Communication/Information/Marketing et Infrastructures

1) *Mobiregio*, stratégie de communication commune pour les transports en commun et les formes alternatives de mobilité

Le projet *Mobiregio* a pour objectif de favoriser le transfert des transports individuels vers les transports publics et autres formes alternatives de mobilité. Il s'agit de promouvoir la mise en réseau des acteurs de la région frontalière.

Des réunions semestrielles du Groupe de Travail « *Communication Mobiregio* » devront définir l'ensemble des travaux de manière à pouvoir lancer des campagnes d'information transfrontalières sur des formes alternatives de mobilité (transports en commun, parkings relais (P+R), parkings et systèmes de covoiturage, mobilité douce).

Le Groupe de Travail « *IT Mobiregio* » doit analyser la poursuite du développement du Portail Mobilité de la Grande Région *Mobiregio* existant. Les prochaines étapes pourraient être : l'intégration du système tarifaire dans le calcul d'itinéraire multimodal et l'intégration de formes alternatives de mobilité. La création de liens des portails événementiels vers le portail *Mobiregio* pourrait également favoriser la mobilité durable dans le domaine des transports de loisirs au sein de la Grande Région.

Une conférence intitulée « *Journée des Transports en commun dans la Grande Région* » devrait être organisée tous les deux ans, ce qui permettra de réunir tous les acteurs concernés en matière de mobilité alternative en Grande Région. Des forums thématiques, exposés et tables rondes ainsi qu'un salon professionnel devraient compléter cette manifestation.

Il faudrait vérifier avec tous les partenaires si la création d'un GECT (Groupement européen de coopération territoriale) pourrait être la structure adéquate pour appliquer le concept de *Mobiregio*.

2) Le télétravail comme forme d'organisation du travail complémentaire, flexible et tourné vers la famille

Le Groupe de Travail a également traité le sujet du télétravail.

Suite à la révolution numérique, le Groupe de Travail prévoit un certain potentiel dans le secteur du télétravail. D'un côté, les employeurs économisent des surfaces de bureaux et, d'un autre côté, le personnel gagne du temps par la suppression des trajets pour se rendre au travail. Des modèles de travail flexibles équilibrent les flux transfrontaliers et désencombrent nos routes ainsi que les transports en commun. Le Groupe de Travail recommande au Sommet de la Grande Région de faire une analyse détaillée des conditions-cadre et des potentiels du télétravail, puis de les adapter pour envisager l'option d'un projet pilote.

Novembre 2016

Président : Gilles Dostert

Vice-Président : René Birgen